

## **Modalités d'inscription pour avoir accès au registre national des directives médicales anticipées (DMA) de la RAMQ pour les utilisateurs de la région de Lanaudière**

L'inscription pour avoir accès au registre national des DMA s'effectue par les gestionnaires des autorisations d'accès (GA). Les GA des DMA sont localisés au Nord et au Sud de Lanaudière et leurs coordonnées se retrouvent à la fin du document. Les accès au registre peuvent être autorisés seulement aux personnes ciblées par le règlement et ces personnes sont décrites à la section 6.6 de la procédure des DMA du CISSS de Lanaudière.

### **Infirmières et infirmiers**

Le supérieur immédiat détermine si ces personnes ont besoin de l'accès au registre des DMA et effectue la demande auprès du GA en transmettant les noms, prénoms, titres d'emploi, sexe, installation, numéros d'employé, courriels et coordonnées pour les rejoindre le jour. Les courriels sont obligatoires pour l'inscription. Si la personne a un compte aux services en ligne de la RAMQ, il faut indiquer le nom d'utilisateur.

### **Agents administratifs et secrétaires**

Le supérieur immédiat détermine si ces personnes ont besoin de l'accès au registre des DMA et effectue la demande auprès du GA en lui transmettant les noms, prénoms, titres d'emploi, sexe, installation, numéros d'employé, courriels et coordonnées pour les rejoindre le jour. Les courriels sont obligatoires pour l'inscription.

### **Médecins**

Les médecins contactent le GA par courriel ou par téléphone en spécifiant leur nom, prénom, sexe, numéro de permis, nom d'utilisateur des services en ligne de la RAMQ et leur courriel.

### **Résidents en médecine**

Les résidents en médecine peuvent faire leur demande par leur contact à la Direction de l'enseignement universitaire et de la recherche qui transmettra les noms, prénoms, titres d'emploi, sexe, installation, numéros d'employé et courriels au GA.

P.S. Si un intervenant n'a plus besoin de l'accès au registre des DMA (changement de fonction, départ, etc.), il est important d'en aviser les GA afin d'annuler les accès au registre.

## Procédure

Une fois les demandes d'inscription au registre des DMA reçues, le GA fait l'inscription de l'utilisateur à la RAMQ.

### Intervenant ayant déjà un compte aux services en ligne de la RAMQ

Dès l'ajout du nouveau service au compte existant par le GA, l'intervenant reçoit un courriel à cet effet.

### Intervenant n'ayant pas de compte aux services en ligne de la RAMQ (création d'un compte)

Dès l'inscription par le GA aux services en ligne de la RAMQ, les consignes de création du compte sont envoyées à l'utilisateur à l'adresse courriel indiquée. Le courriel provient de [sysadm@ramq.gouv.qc.ca](mailto:sysadm@ramq.gouv.qc.ca). Pour créer le compte, il faut avoir le code secret que le GA aura transmis à l'utilisateur.

## Création d'un compte

Le lien personnalisé de la RAMQ pour créer le compte est dans le courriel que l'utilisateur a reçu.

La création du compte utilisateur se fait en 3 étapes :

- Engagement à respecter la politique de sécurité
- Identification de l'utilisateur
- Choix des questions secrètes

Le mot de passe à choisir doit respecter les conditions suivantes :

- Compter au moins 8 caractères
- Commencer et finir par une lettre
- Contenir des lettres et des chiffres

## Transmission du code secret

Le code secret doit être transmis en personne afin de vérifier l'identité de l'intervenant. Il pourrait être transmis par courriel en autant que ce dernier soit différent du courriel utilisé pour l'inscription. Si l'utilisateur a perdu son code secret ou son mot de passe, il devra en demander un autre.

## Coordonnées des gestionnaires des autorisations d'accès (GA) des DMA

Michelle Dubé Conseillère en soins infirmiers (DCI-DMA-DSQ ) Direction des Soins Infirmiers CISSS de Lanaudière Installation Hôpital Pierre Legardeur Bureau : (450) 654-7525 poste 30289 Courriel: <a href="mailto:michelle.dube@csssl.ca">michelle.dube@csssl.ca</a>	Mario Savoie Conseiller cadre en soins infirmiers (DCI- DMA-DSQ) Direction des soins infirmiers CISSS de Lanaudière Installation CHRDL Bureau : (450) 759-8222 poste 2571 Téléavertisseur : 450-757-6545 Courriel: <a href="mailto:mario.savoie@ssss.gouv.qc.ca">mario.savoie@ssss.gouv.qc.ca</a>
--	--